



Un premier bilan pour la formation des porteurs de projet en Eco-construction

éco construction

Depuis le 22 février, les douze stagiaires de la formation expérimentale pour les porteurs de projet en Eco-construction s'activent sur le site de Lavaveix-les-Mines. Le 20 mai, l'ensemble des partenaires et des financeurs avaient fait le déplacement.

👁 Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin, Jean-Jacques LOZACH, Président du Conseil Général de la Creuse, Jean-Paul MOSNIER, Sous Préfet d'Aubusson, Jean AUCLAIR, Député de la Circonscription, Patrice MORANCAIS, Président de la Communauté de Communes de Chénérailles ainsi que de nombreux élus du territoire et des représentants des divers organismes et administrations avaient répondu à l'invitation de Pierre BRIGNOLAS, Maire de Lavaveix-les-Mines. Ils ont pu constater la réelle motivation des stagiaires et le travail accompli par les porteurs du projet (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, SCOP Hanneman et GRETA Creuse avec le support du Lycée des Métiers du Bâtiment) qui ont su rassembler leurs compétences pour proposer une expérimentation unique sur le Massif Central, permettant ainsi de bénéficier d'un financement de l'Europe, de l'Etat et de la Région dans le cadre du Plan Massif Central. Chacun a pu souligner l'intérêt du projet et son importance pour la réhabilitation du site et le développement économique de Lavaveix-les-Mines, comme héritière d'une friche industrielle, mais également pour le département de la Creuse et se féliciter d'un partenariat Compagnie consulaire, Organisme de formation privé sous forme de coopérative et Education nationale, pari osé au départ, mais en passe d'être réussi.

A côté de la validation de leur projet de création d'entreprise menée avec le concours de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les stagiaires ont commencé leur apprentissage de la pierre sèche, de la pierre hourdée et de l'usage de la terre.

Ils ont également réalisé un diagnostic thermique d'une petite maison de maçon de 40 m² qui les a amené à faire un diagnostic beaucoup plus large de bâtiment. Cette étude des désordres constatés a débouché sur des propositions d'aménagement prenant en compte un certain nombre de contraintes dont la principale était la réduction significative de la consommation d'énergie. Cette proposition a été présentée au Conseil Municipal de Lavaveix-les-Mines qui l'a validée. La rénovation avec le support d'artisans pour les travaux de structure a déjà débuté. Elle devrait aboutir à une transformation radicale de cette petite maison.



Paul de Creuse Métiers n°66
2^e trimestre 2010